



Arles, mardi 9 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02872

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Balisage et signalisation (Feux du pont de Charmes)**Appel à la vigilance (Absence de feux de signalisation) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 09/05/2023 à 08:00 au 17/05/2023 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o Rhône
- au pk 119.600 (Pont de Charmes)

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés du non fonctionnement des feux de navigation des ponts de Charmes en raison d'un changement d'alimentation suite au chantier de doublement du pont.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES
Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

18/05/2023

Par délégation

Signé

Philippe SCHNEIDER